



Déclaration Liminaire du Comité Technique de la base de défense AMS du 24 mai 2022

Monsieur le Président du Comité Technique, Mesdames et Messieurs, notre ministère comme l'ensemble de la fonction publique, a beaucoup souffert et continu à souffrir des suppressions de milliers d'emplois et centaines de sites.

Pour la CGT, ce qui n'était pas acceptable hier ne l'est pas plus aujourd'hui, que ce soit sur les restructurations, la baisse du pouvoir d'achat et/ou de l'avancement à minima.

Nous continuerons notre combat syndical dans ce sens. Nous persistons à demander l'arrêt des restructurations, des suppressions d'emplois, que les contrats précaires deviennent des contrats pérennes. Nous demandons que des mesures rapides soient prises pour l'augmentation du pouvoir d'achat, il serait souhaitable qu'une indemnité soit accordée pour les agents n'ayant pas d'autres moyens de transports que leur véhicule à moteur pour se rendre au travail au même titre que celle accordée pour les vélos, le transport ferroviaire et les transports en commun. Au vu du point d'indice inférieur au smic, les agents concernés peuvent se poser la question : est-il encore rentable de venir travailler ? Nous vous demandons de transmettre ce message aux instances supérieures afin que notre président et ministre de tutelle en soient informés.

Dans notre base de défense nous constatons qu'il y a toujours un niveau élevé de discrimination subi par les personnels et notamment sur les sites de l'école du génie et du GSBDD AMS, en premier lieu la situation d'handicap reste toujours la bête noire de notre BDD.

L'obligation faite à la hiérarchie est d'anticiper, où en est-on ?

L'handicap étant déjà une contrainte pour l'agent, l'administration se voilant la face, faut-il que l'inconcevable arrive pour qu'enfin l'administration prenne conscience de la détresse de ses agents.

La souffrance incommensurable de ces personnels doit être prise en compte et nous demandons la mise en place des mesures d'urgences afin qu'ils puissent retrouver une certaine sérénité avec une fiche de poste correspondant à leurs compétences et adaptée à leurs handicaps.

La CGT n'admettra jamais cet état de fait.

Pourtant, avec cette dernière élection présidentielle, **le mot handicap** était devenu une cause nationale relayée par l'inclusion visible de tous sur le site intradef.

Force est de constater que dans notre BDD, le mot **handicap** est assimilé à une tare qu'on préfère évincer de différentes manières par une administration zélée où le seul motif est de mettre tout en œuvre pour se séparer le plus rapidement possible des handicapés, les considérant en majeure partie comme un poids plutôt qu'une richesse pour l'institution.

Notre deuxième question porte sur un autre sujet, celui du management du personnel civil, nous ne pouvons pas croire que c'est de l'incompétence, mais un manque de formation, vis-à-vis des statuts des personnels civils, que ce soit sur les CREP, les notations, les évolutions de carrières dans leurs ensembles.

Il est désespérant de voir que malgré la reconnaissance qui est faite des RPS, par le biais de cellule de veille, cellule Thémis, comité RPS, les harceleurs narcissiques continuent de sévir impunément, **serait-ce avec l'aval de la hiérarchie ?**

Bien sûr, ce CT BdD sera un moment de débat et d'échanges que nous espérons toutes et tous constructifs, pour enfin permettre que tous ces points ne restent pas lettre morte.

En conclusion, Président du Comité Technique, Mesdames et Messieurs, les représentants ici présents de la **CGT** pensent qu'une page véritable du dialogue social doit enfin s'ouvrir et que la parole des représentants des personnels doit être véritablement entendue pour la mise en œuvre concrète et positive des thématiques que nous venons d'exposer.

Pour notre part, nous y sommes prêts.

Merci de nous avoir écouté et compris.

Les élus **CGT au CT BDD AMS.**